

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de Besançon

Publié le : 03/11/2023

VOI.23.00.A02749

OBJET : Arrêté temporaire de stationnement
RUE ISENBART

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route et notamment l'article R. 417-10
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu la demande de l'entreprise Demefrance
Considérant qu'un déménagement rend nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement, afin d'assurer la sécurité des usagers, le 15/12/2023
RUE ISENBART

ARRÊTE

Article 1 : Le 15/12/2023, le stationnement des véhicules est interdit face au n°14 RUE ISENBART (Besançon) sur 15 mètres. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de déménagement. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le **31 OCT. 2023**

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 435



PROBLEM SET 1

Due: Monday, September 10, 2012

1. A particle of mass m moves in a one-dimensional potential $V(x) = \frac{1}{2}kx^2$. The particle is initially in the ground state $\psi_0(x)$. At $t=0$, the potential is suddenly changed to $V(x) = \frac{1}{2}k'x^2$, where $k' > k$. Calculate the probability that the particle is found in the ground state of the new potential at a later time t .

2. (a)

Consider a particle in a one-dimensional infinite potential well of width a . The wave function is $\psi(x) = \sqrt{\frac{2}{a}} \sin(\frac{n\pi x}{a})$. Calculate the expectation value of the momentum $\langle p \rangle$ and the uncertainty in momentum Δp .

(b) Calculate the expectation value of the energy $\langle E \rangle$ for the same wave function.

3. A particle of mass m is in a one-dimensional potential $V(x) = \frac{1}{2}kx^2$. The particle is initially in the ground state $\psi_0(x)$. At $t=0$, the potential is suddenly changed to $V(x) = \frac{1}{2}k'x^2$, where $k' < k$. Calculate the probability that the particle is found in the ground state of the new potential at a later time t .

4. A particle of mass m is in a one-dimensional potential $V(x) = \frac{1}{2}kx^2$. The particle is initially in the ground state $\psi_0(x)$. At $t=0$, the potential is suddenly changed to $V(x) = \frac{1}{2}k'x^2$, where $k' > k$. Calculate the probability that the particle is found in the first excited state of the new potential at a later time t .

5. (a)



6. (a)